



Stéphane Cuisset

Lorient Agglomération dit « Oui au breton ! »

Signataire en 2011 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » (« Oui au breton »), la traduction des engagements de l'Agglomération en faveur de la langue bretonne s'est depuis concrétisée par de nombreuses actions, dans de nombreux domaines. Sur le terrain, comment cette charte se traduit-elle ? Petit tour d'horizon.

La signalétique en breton est l'expression la plus visible pour le grand public de l'engagement de l'agglomération en faveur de la langue bretonne. Fruit d'un important travail mené par plusieurs directions, les équipements communautaires comme la Maison de l'Agglomération, l'Espace Info Habitat, Lorient La Base, ou encore le centre nautique de Kerguelen, bénéficient d'une signalétique bilingue. La règle vaut aussi pour la signalétique des zones d'activités communautaires pour laquelle une charte graphique entièrement bilingue a été mise en place.

Le magazine d'information de l'agglomération, les Nouvelles, intègre lui aussi, et ce depuis novembre 2012, un article en breton, tel que celui que vous êtes en train de lire, ainsi qu'un glossaire français/breton. Depuis le lancement de la nouvelle formule du magazine, en septembre dernier, l'éditorial du Président, Norbert Métairie, est également traduit. Le nouveau site Internet www.lorient-agglo.bzh lancé en mai dernier propose lui aussi des articles en breton, des lexiques français/breton et, bientôt, des vidéos sous-titrées en breton. Ces traductions étant assurées par l'Office public de la langue bretonne.

Une nouvelle dynamique

Le breton est une langue parlée depuis plus de 1 500 ans. C'est une langue celtique spécifique à la Bretagne dont les premiers écrits remontent au VIII^e siècle. Il y a un siècle, la Bretagne comptait plus d'un million de brittophones. Il y a 30 ans, il y en

avait encore 500 000. Aujourd'hui, il en reste moins de 200 000, au point que l'UNESCO classe la langue bretonne dans la catégorie des langues sérieusement menacées de disparition. Toutefois, depuis les années 80, une nouvelle dynamique semble enclenchée. L'enseignement se développe grâce à un réseau d'écoles bilingues dense et le nombre d'adultes qui se réapproprient la langue augmente. Le nombre d'emplois liés à la compétence langue bretonne se développe elle aussi chaque année (quelque 1 300 postes en 2012, dans l'enseignement, la gestion de structures, les médias, les collectivités territoriales...). ■

Plus d'informations :

www.fr.brezhoneg.bzh

www.emglevbroadorient.bzh